



MAIRIE DE VAL DE CHAVAGNE

04320 Alpes de Haute Provence

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 004-200068625-20240625-2024_03_02-DE

☎ : 04 93 05 40 29

Mail : mairie@val-de-chavagne.fr

COMMUNE DE VAL DE CHAVAGNE

04320 A.H.P.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 26 avril 2024

Nbre de membres

en exercice : 6

Présents : 6

Qui ont pris par

à la délibération : 6

nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anabel ONCINA.

Etaient présents tous les membres en exercice, excepté : 0

Date de convocation

22/04/2024

ont été nommé(e)s secrétaire(s) :

Gilles Bernaud

Objet : Acquisition foncière lieu-dit « la Bastide » – N°10-2024

Dans le cadre du projet de « la Bastide » et d'antécédentes acquisitions pour la mise en place de production agricole et d'agrotourisme bénéfique au développement social, économique et touristique de la commune, la commune poursuit ses projets en s'assurant la maîtrise foncière de ce territoire.

La parcelle O A 123, d'une contenance de 90 a 90 ca, appartenant à la Madame PICARD, parcelle en partie constructible sur son haut, peut permettre la construction de locaux indispensable à l'activité agricole et touristique, ainsi qu'un bassin de récupération d'eau nécessaire à une activité agricole. La parcelle citée est mitoyenne aux autres parcelles communales de « la Bastide ».

Vu les précédentes délibérations afin de revitaliser le secteur de Val de Chavagne :

- 766/2012 du 06/07/2012 : Installation jeune agriculteur sur la commune
- 791/2012 du 15/12/2012 : Acquisition d'une propriété foncière
- 822/2013 du 28/09/2013 : Installation d'un jeune agriculteur/acquisition propriété SAFER
- 823/2013 du 28/09/2013 : Demande d'emprunt de 170 000 € acquisition SAFER
- 833/2013 du 07/11/2023 : Demande d'emprunt CA sur 30 ans
- 835/2013 du 23/11/2013 : Travaux extension AEP La Bastide pour installation JA
- 836/2013 du 23/11/2013 : Subvention Bastide
- 885/2014 du 22/08/2014 : Demande subvention LEADER la Bastide
- 912/2015 du 21/03/2015 : Etude architecturale La Bastide
- 925/2015 du 05/12/2015 : Plan de financement rénovation la bastide
- 955/2017 du 26/11/2016 : Demande DETR rénovation la bastide
- 970/2017 du 26/11/2016 : Demande subvention contrat ruralité
- 15/2020 du 15/02/2020 : Réparation toiture la Bastide
- 32/2023 du 06/10/2023 : Autorisation d'étude la Bastide

Cette acquisition d'un montant de 70 000 €, sera financée de la manière suivante :

- 20 000 € Fond de Concours de la CCAPV
- 50 000 € sur Fonds propres de la Commune avec possibilité d'une subvention de la Région Sud.

AGEDI Dépôt CASTELLANE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/04/2024 004-210400438-20240426-DE_2024_0010-DE

DECISION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par

Voix pour 3
Abstentions 0
Voix contre 3

Autorise Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle 0 A 123, située lieu-dit La Bastide, à Val de Chavagne, pour un montant de 70 000 € (soixante-dix mille euros) hors frais d'acquisition et à signer tout document afférent à cette acquisition.

M. Xavier Pidoux :

M. Gilles Bernardi :

Mme Olivia Varraso :

M. Joël Leon :

Mme Chantal Sanchez-Grac :



FAIT ET DELIBÉRÉ LE 26/04/2024
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE :
Anabel ONCINA

Le maire certifie que la présente délibération est
exécutoire en application de l'article L 2131-1 du C.G.C.T.
Le maire : Anabel ONCINA

AGEDI Dépôt CASTELLANE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/04/2024 004-210400438-20240426-DE_2024_0010-DE